

Le Maire de la Ville d'Annemasse,

VU la délibération en date du 28 mai 2020 par laquelle le conseil municipal lui a donné délégation, jusqu'à la fin du mandat, de prendre les décisions en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

déc. : FIN/2021.245
AM/652575

VU l'article L.2122.22 alinéa 2 du Code général des collectivités territoriales aux termes duquel il peut fixer les tarifs des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal,

Objet : Actualisation des tarifs du complexe Martin Luther King et des salles municipales au 1er janvier 2022

Considérant qu'il convient d'actualiser au 1er janvier 2022 les différents tarifs, taxes et redevances perçus par la Commune d'Annemasse,

DECIDE

ARTICLE 1 - Les tarifs du complexe Martin Luther King et des locations de salles municipales sont fixés, à compter du 1er janvier 2022 :

- comme indiqué dans le tableau joint en annexe pour le complexe Martin Luther King,
- comme précisé ci-dessous pour la ferme Chalut :

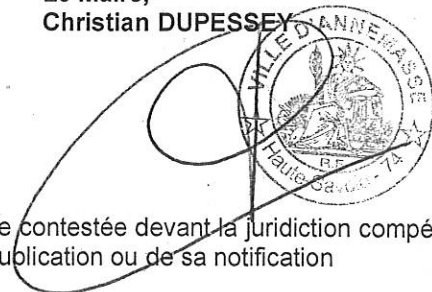
	Petite salle (150 m²)	Grande salle (300 m²)
Simple	250 €	500 €
Avec cuisine	310 €	620 €
Cautions	700 €	
Campagnes électorales	Gratuit	

ARTICLE 2 - La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du conseil municipal

Le Maire certifie le caractère exécutoire des présentes par l'accomplissement des formalités de contrôle de légalité :

- transmission en Sous-Préfecture de SAINT-JULIEN le 16 DEC. 2021
- affichage ou notification le 16 DEC. 2021
- réception du bordereau d'acquittement le 16 DEC. 2021

Annemasse, le 14 décembre 2021
Le Maire,
Christian DUPESSEY



Voies et délais de recours : la présente décision peut être contestée devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication ou de sa notification



COMPLEXE MLK / REGLEMENT INTERIEUR SALLE POLYVALENTE & SALLE DE CONFERENCES



	ASSOCIATION		PARTI, MOUVEMENT POLITIQUE * & SYNDICAT		ADMINISTRATION & ASSIMILE**		ORGANISME SOCIO-PROFESSIONNEL OU DE FORMATION		SOCIETE PRIVEE & SYNDIC DE COPROPRIETE***	
	Sous-catégories	Tarif horaire	Sous-catégories	Tarif horaire	Sous-catégories	Tarif horaire	Sous-catégories	Tarif horaire	Sous-catégories	Tarif horaire
Activité / manifestation à caractère événementiel	Annemasse	40 €	Echelon annemassien	40 €	Echelon annemassien	50 €	Annemasse	85 €	Annemasse	130 €
	Extérieur	80 €	Autres échelons	80 €	Autres échelons	100 €	Extérieur	170 €	Extérieur	260 €
	Partenaire	gratuit	-	-	Partenaire	gratuit	Partenaire	gratuit	-	-
Activité / manifestation à caractère commercial	Annemasse	60 €	Echelon annemassien	60 €	Echelon annemassien	70 €	Annemasse	120 €	Annemasse	210 €
	Extérieur	120 €	Autres échelons	120 €	Autres échelons	140 €	Extérieur	240 €	Extérieur	420 €
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Activité / manifestation à caractère administratif ou politique	Annemasse	30 €	Echelon annemassien	30 €	Echelon annemassien	35 €	Annemasse	60 €	Annemasse	90 €
	Extérieur	60 €	Autres échelons	60 €	Autres échelons	70 €	Extérieur	120 €	Extérieur	180 €
	Partenaire	gratuit	-	-	Partenaire	gratuit	Partenaire	gratuit	-	-
Cuisine	En complément d'une salle événementielle	15 €	En complément d'une salle événementielle	15 €	En complément d'une s. évén.	15 €	En complément d'une salle événementielle	15 €	En complément d'une salle événementielle	15 €
	Montage / Démontage	15 €	15 €	15 €	15 €	15 €	15 €	15 €	15 €	
Cautions (pour toute la durée d'utilisation)	Principale	750 €	Principale	750 €	Principale	750 €	Principale	750 €	Principale	750 €
	Nettoyage	100 €	Nettoyage	100 €	Nettoyage	100 €	Nettoyage	100 €	Nettoyage	100 €

* Gratuité pour les candidats et/ou les partis politiques pendant la période officielle des campagnes électorales ou pour l'organisation d'élections primaires.

** La notion de « assimilé » renvoie à des organismes tels que : l'Office de Tourisme, la Maison de l'Economie et du Développement, la Cité de la Solidarité Internationale (et ses partenaires) ...

*** C'est l'adresse de la copropriété et non celle du syndicat qui détermine le choix du tarif (Annemasse ou extérieur).

COMPLEXE MLK / REGLEMENT INTERIEUR SALLES D'ACTIVITES



	ASSOCIATION		PARTI, MOUVEMENT POLITIQUE * & SYNDICAT		ADMINISTRATION & ASSIMILE**		ORGANISME SOCIO-PROFESSIONNEL OU DE FORMATION		SOCIETE PRIVEE & SYNDIC DE COPROPRIETE***	
	Sous-catégories	Tarif horaire 1ère heure suiv.	Sous-catégories	Tarif horaire 1ère heure suiv.	Sous-catégories	Tarif horaire 1ère heure suiv.	Sous-catégories	Tarif horaire 1ère heure suiv.	Sous-catégories	Tarif horaire 1ère heure suiv.
Activité / manifestation à caractère événementiel	Annemasse	15 € 1 €	Echelon annemassien	15 € 1 €	Echelon annemassien	15 € 1 €	Annemasse	15 € 9 €	Annemasse	30 €
	Extérieur	15 € 2 €	Autres échelons	15 € 4 €	Autres échelons	15 € 4 €	Extérieur	30 €	Extérieur	60 €
	Partenaire	gratuit	-	-	gratuit	gratuit	Partenaire	gratuit	-	-
Activité / manifestation à caractère commercial	Annemasse	15 €	Echelon annemassien	15 €	Echelon annemassien	15 €	Annemasse	15 €	Annemasse	40 €
	Extérieur	30 €	Autres échelons	30 €	Autres échelons	30 €	Extérieur	30 €	Extérieur	80 €
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Activité / manifestation à caractère administratif ou politique	Annemasse	gratuit	Echelon annemassien	gratuit	Echelon annemassien	gratuit	Annemasse	15 € 4 €	Annemasse	20 €
	Extérieur	15 € 4 €	Autres échelons	15 € 4 €	Autres échelons	15 € 4 €	Extérieur	15 €	Extérieur	40 €
	Partenaire	gratuit	-	-	gratuit	gratuit	Partenaire	gratuit	-	-
Cautions (pour toute la durée d'utilisation)	Principale	100 €	Principale	100 €	Principale	100 €	Principale	100 €	Principale	100 €
	Nettoyage	50 €	Nettoyage	50 €	Nettoyage	50 €	Nettoyage	50 €	Nettoyage	50 €

* Gratuité pour les candidats et/ou les partis politiques pendant la période officielle des campagnes électorales ou pour l'organisation d'élections primaires.
 ** la notion de « assimilé » renvoie à des organismes tels que : l'Office de Tourisme, la Maison de l'Economie et du Développement, la Cité de la solidarité Internationale (et ses partenaires) ...
 *** C'est l'adresse de la copropriété et non celle du syndicat qui détermine le choix du tarif (Annemasse ou extérieur).